



Rapport annuel 2009-2010



Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec

SEPTEMBRE 2010

Monsieur Yvon Vallières

*Président de l'Assemblée
nationale du Québec*
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 130
Québec (Québec)
G1A 1A4

M^e Jean-Marc Fournier

*Ministre responsable
des lois professionnelles*
1200, route de l'Église
9^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

M^e Jean-Paul Dutrisac

Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville
10^e étage
Québec (Québec)
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Ministre responsable des lois professionnelles,
M^e Jean-Marc Fournier

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pour l'année 2009-2010.

Ce rapport couvre l'année financière de notre Ordre qui s'étend du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente et directrice générale,
Lucie Forget, pht, M.A.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente et directrice générale,
Lucie Forget, pht, M.A.

Lettres de
présentation

Table des matières

Rapport de la présidente et directrice générale	3
Affaires juridiques	8
Chargés de projets	8
Service des communications	9
Rapport du secrétaire	10
Rapport des élections	11
Comité d'admission	12
Comité des règlements	13
Comité de réflexion sur la place des T.R.P. dans l'organigramme	13
Activités du conseil d'administration	14
Activités du comité exécutif	18
Rapport du bureau du syndic	20
Rapport des directions	22
Direction du développement et soutien professionnels	22
Rapport de la directrice	22
Principaux comités liés à la Direction du développement et soutien professionnels	22
<i>Comité d'équivalence sur l'utilisation des aiguilles sous le derme</i>	22
<i>Comité sur les rôles avancés</i>	22
<i>Comité d'évaluation en formation CÉF</i>	22
Coordination de la formation continue	23
Comité de recherche clinique en physiothérapie	25
Direction de l'inspection professionnelle	27
Rapport du directeur	27
Comité d'inspection professionnelle	27
Direction des services administratifs	29
Rapport de la directrice	29
Rapport de tout autre comité touchant la protection du public	30
Conseil de discipline	30
Comité de révision des plaintes	32
Comité de la formation des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique	33
Renseignements généraux	34
Rapport du vérificateur et états financiers	37

The background of the entire page is a grayscale photograph showing the lower legs and feet of several people walking in a hallway. The floor is made of large, light-colored tiles. The lighting is soft, creating subtle shadows on the floor. The overall mood is professional and dynamic.

Rapport annuel
2009-2010

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



Lucie Forget, pht, M.A.
Présidente et directrice générale

Andrée Lachaîne, *adjointe à la direction générale*

Chers membres,

Ce bilan de l'année 2009-2010 me permet de faire un retour sur les nombreux dossiers qui ont progressé et sur l'ampleur du travail accompli par notre Conseil d'administration (C.A.), notre Comité exécutif (CE) et nos fidèles employés, cette année. Je tiens aussi à vous redire à quel point je me sens privilégiée d'être votre porte-parole, vous pouvez toujours compter sur ma disponibilité et mon dévouement dans l'accomplissement de mes fonctions.

Comité d'étude sur le diagnostic en physiothérapie

Le rapport final de ce comité a été déposé au C.A. du 11 décembre 2009. Une motion de félicitations a été votée pour le travail colossal effectué par le comité. L'Ordre s'est assuré que le contenu soit juridiquement correct afin de permettre l'avancement du dossier.

L'élaboration d'un diagnostic par les physiothérapeutes et la possibilité de le communiquer sont à la base de l'avancement de la physiothérapie. L'OPPQ a donc décidé d'inclure le concept proposé par le comité à la programmation du Congrès 2010 consacré aux pratiques avancées.

Le C.A. est bien conscient que la récente diffusion de ce concept aux membres constitue le premier pas d'un processus à plus ou moins long terme. Les autres étapes sont à venir et devront être intégrées dans notre planification stratégique 2010-2015.

Sous-comité du C.A. sur les catégories de permis (94m)

Ce comité était composé des administrateurs suivants : M^{mes} Jocelyne Matton, Isabelle Pelletier, Danielle Richer et MM. Denis Pelletier et Mario Regnière ainsi que de moi-même. Les travaux se sont effectués avec le support constant de M^e Salvat et des professionnels de l'interne.

Nous avons présenté le résultat de nos travaux au C.A. le 8 mai 2009 : un projet de règlement, son cahier explicatif et un glossaire. Il est important de souligner les valeurs et prémisses ayant guidé les travaux :

- Référence constante à la mission de l'OPPQ qu'est la protection du public
- Respect de l'esprit du Décret d'intégration de 2003
- Maintien des deux voies d'entrée prévues par le Décret avant l'intervention du T.R.P. : soit l'évaluation du physiothérapeute ou le diagnostic médical accompagné du DDA (dossier documentant l'atteinte)
- Simplification du texte en gardant les mots permettant le maximum de clarté et le minimum d'interprétation possible

- Respect du principe de collaboration intradisciplinaire et interdisciplinaire dans un système professionnel en mutation
- Importance de se coller à la réalité vécue en physiothérapie (par les physiothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique)
- Clarification de l'information nécessaire aux thérapeutes en réadaptation physique avant la prise en charge d'un client

Suite aux commentaires des administrateurs, une version améliorée du projet de règlement a été présentée le 5 juin 2009. Afin de déposer le meilleur projet possible à l'Office des professions, le C.A. a alors adopté un projet de consultation de certains groupes partenaires de l'OPPQ (milieux d'enseignement, employeurs, syndicats et professionnels de l'Ordre) et de 3 « focus group » composés de membres (Chicoutimi, Québec et Montréal).

Le rapport des consultations, incluant un tableau synthèse des commentaires, a été présenté au C.A. du 28 août 2009. Des modifications ont ensuite été apportées aux documents. Le 24 septembre 2009, le C.A. a résolu à l'unanimité de procéder à l'envoi du projet de règlement sur les catégories de permis délivrés par l'OPPQ (94 m) à l'Office.

Le 22 février 2010, une réunion à l'Office m'a permis de répondre aux questions des personnes responsables de ce règlement avec l'aide de M^e Richard, notre avocate. Ce dossier chemine donc très bien, et l'Office prévoit une mise en application du règlement à la fin 2010.

Il faut absolument souligner que ce règlement est fondamental : il remplace le Décret d'intégration des T.R.P. de 2003 et s'ajuste à la réalité de la physiothérapie au Québec en 2010. Le C.A. est très conscient de l'importance que l'OPPQ devra donner à la diffusion et à l'implantation de ce règlement. Chacun des membres devra se l'approprier pour le bénéfice des patients.

Communication

Un consultant expert en communication du Groupe Pierre Beaudet, M. Laurent Émond, a travaillé cette année avec l'OPPQ sur le dernier levier de changement identifié l'an dernier : optimiser les communications internes et externes. Des lignes directrices en matière de communication ont été présentées au C.A. du 5 juin 2009. Il est apparu clairement que notre site WEB était l'outil par excellence afin de rejoindre rapidement tous nos publics cibles.

J'ai le plaisir de vous annoncer que suite à un processus rigoureux d'appel d'offres, une firme de Québec a été choisie pour élaborer notre nouveau site WEB, il s'agit de IxMédia. Vous trouverez facilement des détails sur cette firme sur Internet (ixmedia.com). Un comité a été formé pour assurer le suivi dans ce dossier. La mise en ligne de notre nouveau site devrait se faire au cours de l'été 2010, et votre prochaine réinscription devrait donc se faire en ligne ! Je tiens à remercier particulièrement Monsieur François Grégoire, pht, administrateur de la région de Laval, qui s'est impliqué dans ce dossier et qui a siégé au sein du Comité du site Web.

Quant à l'aspect de la promotion de notre profession auprès du grand public, nous avons misé sur la continuité, et RED L'agence (agencered.ca), un partenaire de longue date, a élaboré une signature pour l'OPPQ et un concept publicitaire qui sera diffusé sous peu. Ledit concept a été élaboré selon des critères précis établis par le CA. Ce concept a été présenté au CA et sa réalisation est toujours en cours.

Entente Québec-France

L'année qui s'achève a permis à l'OPPQ de faire un rapport au ministère des Relations internationales (MRI) sur l'état de situation au début de 2010. L'analyse globale comparée des titres de formation au Québec (physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique) et en France (masseur kinésithérapeute) ainsi que celle des champs de pratique, seront complétées suite à la Mission que nous préparons pour mai 2010.

Les travaux se poursuivront donc afin de conclure ce dossier de façon satisfaisante pour les deux autorités compétentes afin de faciliter au maximum la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée entre le Québec et la France. S'il devait y avoir une entente, la signature d'un *arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles* (ARM), devrait se faire avant la date limite du 31 décembre 2010.

Direction générale

Mise en œuvre de la réorganisation administrative

Un second mandat a été confié par le C.A. au Groupe Pierre Beaudet afin de nous aider à mettre en œuvre la réorganisation administrative que je vous annonçais l'an dernier.

Nous avons redéfini les fonctions et les tâches de toutes les directions et procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice du développement et soutien professionnels et d'une syndique. Le travail fait en 2009-2010 afin de clarifier les rôles des instances décisionnelles de l'Ordre a mené à l'annonce que je faisais le 19 mars dernier, c'est-à-dire la séparation du poste de présidente de celui de directeur général.

L'OPPQ se dote en 2010 d'une structure qui lui permettra d'optimiser son fonctionnement à l'interne pour continuer d'assurer la protection du public dans un environnement externe qui change rapidement. Nous souhaitons ainsi offrir le meilleur support possible aux membres, physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique, qui sont les premiers responsables de la qualité des services de physiothérapie offerts à la population du Québec.

Planification stratégique

La réflexion autour de notre prochaine planification stratégique a été amorcée en 2009-2010. D'abord à l'interne, chaque direction a produit un bilan du travail effectué de 2007 à 2010 en identifiant ce qui restait à accomplir. Le 29 janvier dernier, le C.A. identifiait des opportunités et des menaces externes ainsi que des forces et faiblesses internes.

À l'instar des autres organisations comme la nôtre, le C.A. a confié la suite du processus d'élaboration de la planification stratégique à un consultant. La proposition que le C.A. a faite au nouveau directeur général a été de retenir les services du même Groupe d'experts en gestion ayant procédé à la réorganisation administrative. Ce choix permet à l'OPPQ de consolider le travail fait depuis 2 ans et nous permet d'assurer une cohérence et une continuité dans nos actions futures.

Finances

Cette année, l'Ordre termine l'exercice financier avec un surplus de 80 308 \$. Ce résultat, sur l'ensemble des revenus d'exploitation de l'Ordre de 3 855 182 \$, place l'Ordre dans une excellente posture financière. Nous vous invitons à prendre connaissance du détail de l'exercice dans le rapport des états financiers du vérificateur comptable.

Nous avons donc la satisfaction d'avoir répondu entièrement à notre mandat de protection du public par le contrôle de l'exercice, et ce, dans un contexte de constante évolution de la pratique professionnelle en physiothérapie et par l'opération d'une saine gestion.

Principales représentations de la présidente 2009-2010

Pour vous donner un aperçu plus concret de mon travail, voici une liste des principales représentations que j'ai effectuées cette année.

Provincial

Étudiants et enseignants

- Présentation du système professionnel et de l'OPPQ à des étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à des étudiants du Collège Montmorency et du Collège de Sherbrooke
- Rencontre des représentants des programmes de physiothérapie des universités
- Remise du Prix d'excellence clinique à la récipiendaire, lors de la collation des grades à l'Université de Montréal

Rencontres ou présentations aux membres

- Focus groups sur le projet de *Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec*, à Chicoutimi, Québec et Montréal
- Comité des représentants des milieux cliniques en physiothérapie de la région de Québec et de la région de Montréal

Relations interprofessionnelles

- Activités du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), réunions régulières des représentants des ordres professionnels ainsi que celles du Comité de la planification et du groupe de réflexion sur la prévention et la gestion des différends inter ordres
- Rencontre au CIQ dans le cadre de l'Accord de mobilité de la main-d'oeuvre
- Ordre des acupuncteurs : rencontre avec le président concernant le dossier de l'utilisation des aiguilles sous le derme (UASD) et la formation à donner aux membres dans le respect du *Code de déontologie* de chacun
- Ordre des ergothérapeutes du Québec : rencontres avec la présidente concernant les dossiers communs (IRSST et transfert des données de recherche et leur accessibilité aux cliniciens, règlement sur l'exercice en société, etc.)
- Rencontre de représentants de la Fédération des massothérapeutes du Québec
- Visioconférences avec les intervenants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, dans le cadre de leur projet pilote pour le programme d'adaptation du domicile

Organismes gouvernementaux

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre de l'élaboration de la stratégie à appliquer en cas de pandémie de grippe A(H1N1)
- Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) : rencontre informative avec M. Jean-Pierre Duplantie dans le cadre du Comité des guides de pratique en services sociaux. (Mise en place de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESS) résultant de la fusion de l'AETMIS et du Conseil du médicament)
- Office des professions du Québec : plusieurs rencontres concernant différents dossiers et règlements de l'Ordre
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) : rencontre d'information avec des représentants de la CSST
- Présentation du rapport triennal (2004-2007) du programme Accès – Égalité, à Montréal
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : plusieurs rencontres et discussions avec le MICC dans le cadre de l'Entente France-Québec

Participation à des événements

- Journée thématique de l'OPPQ à Montréal
- Colloque de l'OPPQ à Québec
- Conférence organisée par le CIQ et donnée par M. Jacques Attali dans le cadre de la semaine des professionnels. Le thème : « Globalisation et protection du public »
- Participation au panel du 7^e Colloque du Conseil multidisciplinaire du Québec à Lévis. Le thème : « le CM au service de la qualité »
- Colloque des dirigeants, organisé par le CIQ, à St-Sauveur. Le thème : « Mieux décider pour mieux protéger le public »
- Colloque sur l'interdisciplinarité à Québec. Le thème : « De l'interdisciplinarité à la collaboration public-privé »

- Colloque : 2^e rendez-vous des maladies chroniques, à Montréal
- Congrès organisé par l'ACP, la WCIPT et l'APTA, à Washington. Le thème : « *Direct Access and Advances Practice in Physical Therapy* »

National

Organismes canadiens

- Réunions de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation à Toronto, de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP) et Congrès de l'ACP à Calgary
- Rencontre au Collège des physiothérapeutes de l'Ontario avec les personnes impliquées dans le dossier des pratiques avancées en physiothérapie

International

- Congrès international de l'Association des professionnels kinésithérapeutes, en Roumanie. Le thème : « *Ordre : avenir de la kinésithérapie en Roumanie* ». La présidente et directrice générale y fait une présentation sur « *L'encadrement légal de la physiothérapie au Québec (Canada)* »
- Rencontre avec nos homologues français du ministère de la Santé et des Sports et de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes dans le cadre du projet d'entente France-Québec
- 2^e Congrès international des organismes de réglementation des professions de la santé à Genève. Le thème : « *Façonner l'avenir : La réglementation des professionnels de la santé* »
- Congrès du *Council on Licensure Enforcement and Regulation (CLEAR)* à Dublin. Le thème : « *Promoting Regulatory Excellence* »



Lucie Forget, pht, M. A.

Présidente et directrice générale

Affaires juridiques

M^e Marie-France Salvas
M^e Louise Richard, T.R.P.

Le service juridique a un rôle de conseil auprès des différentes directions et des divers comités de l'Ordre. Il voit aux obligations légales de l'Ordre ainsi qu'à la rédaction et à la révision de ses règlements.

La révision de l'ensemble de la réglementation de l'Ordre se poursuit. Tout d'abord, l'année 2009-2010 a été marquée par l'entrée en vigueur de nouveaux règlements, soit le :

- *Règlement sur le comité de formation des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique ;*
- *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ;*
- *Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de physiothérapeute hors du Québec qui donnent ouverture au permis de physiothérapeute délivré par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.*

Le service juridique a participé à la rédaction de différents textes réglementaires. Suite à ces travaux, six projet de règlements ont cheminé à l'Office des professions du Québec et sont en attente de l'approbation par le gouvernement, qui devrait se faire au cours du prochain exercice financier, soit le :

- *Règlement modifiant le règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit au permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels ;*
- *Règlement sur l'exercice de la physiothérapie en société ;*
- *Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalences de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique ;*
- *Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie ;*
- *Règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour procéder à des manipulations vertébrales et articulaires ;*
- *Règlement modifiant le Code de déontologie des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique.*

Le cours en ligne sur le cadre juridique entourant la pratique de la physiothérapie au Québec a été offert aux membres à deux reprises au cours du mandat 2009-2010.

Chargés de projets

Serge Orzes, pht, D.É.S.S., *chargé de projets, physiothérapeute*
Judith Brillant, T.R.P., *chargée de projets, thérapeute en réadaptation physique (jusqu'au 2 novembre 2009)*

Dossiers professionnels

- Organisation du Colloque 2009 : *L'organisation du travail en physiothérapie : se mobiliser au profit du client et de la population !*
- Participation au comité d'orientation du Congrès 2010 sous le thème « Diagnostic et pratiques avancées en physiothérapie : la balle est dans notre champ ! »
- Support au *Comité d'étude sur le diagnostic en physiothérapie* qui a tenu 2 réunions ;
- Participation aux travaux du *Groupe de pilotage en réadaptation physique* visant à identifier des mesures pour faire face au défi de la main-d'œuvre dans ce secteur ;
- Participation à une entrevue en vue de l'élaboration d'un *Avis relatif aux droits et aux responsabilités en matière de santé et de bien-être*. Commissaire à la santé et au bien-être. 15 avril 2009.

Participations de M. Serge Orzes, pht

- Membre du conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément (CQA);
- Membre du Comité d'orientation de l'Agence d'Évaluation des Technologies et des Modes d'Intervention en Santé (AETMIS);

Participation à des Colloques – Congrès – Journées scientifiques

- 6^e Colloque sur l'interdisciplinarité, 3 et 4 avril 2009, Québec.
- Les états généraux de la recherche en adaptation - réadaptation : Journée d'échanges. Organisé par le REPAR, 8 mai 2009 à Montréal.

Outre les dossiers professionnels, les représentations et participations à divers événements, les chargés de dossiers agissent à titre de suppléant ou en support aux travaux de plusieurs comités.

Comité d'éthique

Le 17 août 2009, le Comité exécutif (CE) demandait que le code d'éthique en vigueur depuis 2007 soit révisé et il suggérait la mise sur pied d'un comité à cet effet, comité dont il a déterminé la composition le 18 septembre 2009.

Ce Comité a pour mandat de réviser le code d'éthique qui est en vigueur depuis 2007. Il se compose d'un administrateur et de 4 membres du personnel. Il a tenu 3 réunions au cours desquelles il a établi un plan de travail, un échéancier, des tâches à accomplir et une démarche consultative. Au cours de l'année 2010-2011, un code d'éthique révisé et bonifié devrait voir le jour.

Service des communications

Danielle Huet, B.A., *agente de communication*

Mandat

Le service des communications voit à la diffusion de l'information auprès des membres et de ses partenaires et il contribue au rayonnement de l'Ordre auprès du public. Ce service s'occupe des campagnes de promotion et d'affaires publiques, de la diffusion de la revue Web Physio-Québec, du bulletin courriel PhysioQuébec express et de la mise à jour du site Web de l'Ordre, le tout, dans le respect des exigences du Conseil d'administration et de l'enveloppe budgétaire.

Activités réalisées

Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau-OPPQ

Pour une huitième année consécutive, l'Ordre a participé au Tour cycliste CIBC de la Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau, qui s'est déroulé du 6 au 9 juillet 2009. Monsieur Hugo Rioux, physiothérapeute, était le porte-parole officiel de l'Ordre et il faisait partie des cyclistes pour la randonnée à vélo de près de 600 km à travers le Québec.

Cette année, afin de faire une collecte de fonds et de recueillir des dons, l'Ordre a mis sur pieds un tirage de deux crédits voyages auprès de ses membres. Le tirage s'est effectué le 19 juin 2009, au Centre des congrès Renaissance, à Montréal, lors de la Journée thématique de l'Ordre. Le crédit voyage d'une valeur de 4 000 \$ a été remporté par **Monsieur Constant Ouellet**, de la Malbaie, et le crédit voyage d'une valeur de 2 400 \$ a été remporté par **Monsieur Gilbert Chartier**, de Montréal. L'Ordre a remis 10 000 \$ à la Fondation.

Semaine de la physiothérapie 2009, du 20 au 26 septembre 2009

C'est sous le même thème que le Colloque de l'Ordre 2009 : « *L'organisation du travail en physiothérapie : se mobiliser au profit du client et de la population* » que se tenait la Semaine de la physiothérapie.

Afin d'informer ponctuellement les membres de l'avancée des dossiers de l'Ordre, 13 *PhysioQuébec express* ont été envoyés au cours de l'année.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire (jusqu'au 30 janvier 2010)*
Serge Orzes, pht, D.É.S.S., *secrétaire par intérim (à compter du 30 janvier 2010)*
Louise Courtois, pht, *chargée de dossiers à l'admission*
Hélène Brosseau, *secrétaire de la secrétaire de l'Ordre*

Le secrétaire de l'Ordre s'assure de l'application du *Code des professions* et des règlements dans la conduite des affaires de l'Ordre. Il participe aux séances du Conseil d'administration et du Comité exécutif et en assure le déroulement.

Il veille aux inscriptions au Tableau de l'Ordre, à la délivrance des permis et des autorisations spéciales. Il coordonne les activités du Comité d'admission, du Comité des règlements et du Comité de révision.

Bourses d'études universitaires en physiothérapie (Concours janvier 2010)

Recommandation adressée par les coordonnateurs des placements cliniques des quatre programmes de formation universitaire.

Le programme offrait un total de 4 bourses de 1 250 \$, une par programme de formation universitaire. Compte tenu qu'il n'y avait aucun thérapeute en réadaptation physique inscrit aux programmes de l'Université McGill et de l'Université de Sherbrooke, les coordonnateurs ont convenu de la répartition suivante des bourses :

Université de Montréal	
1 ^{re} bourse de 1 250 \$:	Émilie Urcullu Caddieux, T09320, rég
2 ^e bourse de 625 \$:	Tania Carvalho Borges, T08146, ass
3 ^e bourse de 625 \$:	Marie-Ève Bourgon, T07093, rég
4 ^e bourse de 625 \$:	Catherine Chabot, T06047, ass
Université Laval	
1 ^{re} bourse de 1 250 \$:	Gabriel Ouellet, T09280, rég
2 ^e bourse de 625 \$:	Marie-Andrée Côté, T08164, ass

Activités relatives à la délivrance de permis temporaires

L'Ordre a émis 13 permis temporaires en application de la Charte de la langue française.

Activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Tous les membres réguliers de l'Ordre possèdent une assurance telle que prévue au *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre*. Le montant prévu est de 3 000 000 \$ par sinistre et 3 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres. Un total de 5 581 membres réguliers ont adhéré au programme d'assurance offert par La Capitale, 316 ont demandé un exemption et 99 détiennent une assurance qui rencontre les exigences minimales du règlement.

Rapport des élections

Le secrétaire de l'Ordre est chargé de l'application du *Règlement sur les élections au Conseil d'administration*. En vertu de l'article 6, le Conseil d'administration désigne 3 scrutateurs et 3 scrutateurs suppléants parmi les membres de l'Ordre qui ne sont ni membres du Conseil d'administration, ni employés de celui-ci.

Scrutateurs

Danielle Brassard, pht
Hazel Lefebvre, pht
Jean Waddell, pht

Scrutateurs suppléants

Sylvie Bradley, pht
Luce Beaudoin, pht
André Charest, pht

Cette année, les postes des administrateurs des régions suivantes étaient en élection :

Pour les physiothérapeutes, la région de Québec, la Montérégie, Chaudière-Appalaches, Laurentides-Lanaudières et le Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Pour les thérapeutes en réadaptation physique, la région de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et Montréal.

Rapport sur les élections

Tous les administrateurs ont été élus par acclamation.

Il s'agit pour les thérapeutes en réadaptation physique de :

- Karel Larin, pour la région de Laval-Abitibi-Témiscamingue- Nord-du-Québec
- Jocelyne Matton pour la région de Laurentides-Lanaudière – Montérégie ;

Il s'agit pour les physiothérapeutes de :

- Sylvain St-Amour pour la région de Laurentides-Lanaudière
- Audrey Robitaille, pour Chaudière-Appalaches
- Danielle Richer pour la Montérégie
- Marie-Claude Fournier pour le Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de-la-Madeleine
- Mario Regnière pour la région de Québec.

Le poste de Madame Karel Larin est devenu vacant le 5 juin 2009 et il fut comblé par Madame Jocelyne Matton à compter du 13 novembre 2009. Madame Matton fut remplacée par Madame Marlyne Allard à compter de cette même date.

Comité d'admission

Responsable

Louise Courtois, pht, *chargée de dossiers à l'admission*

Mandat

Ce Comité a pour mandat d'étudier les demandes d'équivalence de diplômes ou de formations, déposées par les candidats formés à l'extérieur du Québec, pour fins de reconnaissance par l'Ordre.

Il étudie aussi, pour fins de recommandations à l'Ordre, les demandes de permis présentées par les candidats ayant obtenu le diplôme donnant ouverture au permis plus de 3 ans après sa délivrance ou ceux désirant revenir à la pratique après plus de trois ans.

Activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Le Comité a poursuivi sa collaboration avec le Service des équivalences du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le cours « Introduction à la pratique de la physiothérapie au Québec pour les physiothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique formés à l'étranger » a été offert à deux reprises ; trente candidats ont suivi la formation et réussi l'examen. Ce cours est donné en collaboration avec les différents services de l'Ordre, dont le service juridique, le service d'inspection professionnelle et le Bureau du syndic.

Le Comité s'est réuni à trois occasions pour l'étude de 103 dossiers, dont nous vous présentons le sommaire :

De ces 103 demandes, 35 provenaient de diplômés d'universités canadiennes. L'Ordre a accueilli leurs demandes et émis 35 nouveaux permis de physiothérapeutes.

Des 68 demandeurs formés à l'extérieur du Canada, 3 ont obtenu un permis restrictif temporaire et 65 devront d'abord compléter des cours ou des stages. Parmi ces 65 demandeurs, 47 d'entre eux pourraient obtenir un permis de physiothérapeute et 18 un permis à titre de thérapeute en réadaptation physique.

Demande de permis

Le Comité a étudié 7 demandes de permis pour entrée à la pratique plus de trois ans après l'obtention du diplôme, soit une demande de permis de physiothérapeute et 6 demandes de permis de thérapeute en réadaptation physique. Tous les candidats au permis de thérapeute en réadaptation physique doivent réussir les crédits exigés par l'Ordre. Pour sa part, le candidat au permis de physiothérapeute a obtenu son permis d'exercice à ce titre.

Demande de retour à la pratique de la physiothérapie

Le Comité a émis des recommandations suite à deux demandes de réinscription à l'Ordre et il a recommandé des cours et des stages aux deux candidats.

Permis sur permis

Le Comité a recommandé d'émettre un permis sur permis à un membre du *College of Ontario*.

Suivi des demandes d'équivalences des mandats précédents

L'Ordre a admis 13 candidats formés à l'étranger, après qu'ils aient réussis les exigences nécessaires à l'obtention d'une équivalence. Parmi ceux-ci, on retrouve 11 physiothérapeutes et 2 thérapeutes en réadaptation physique.

Comité des règlements

Responsable

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire (jusqu'au 30 janvier 2010)*

Présidente

Danielle Richer, pht

Membres

Nicole Bouchard, T.R.P.

Lucie Forget, pht, *présidente et directrice générale de l'Ordre*

Jocelyne Dumont, T.R.P.

Christian Jobin, pht

Jeannot Laliberté, pht

M^e Julie Martin, *conseillère juridique (jusqu'en mai 2009)*

M^e Marie-France Salvas, *conseillère juridique*

Mandat

Le Comité a pour mandat de maintenir à jour la réglementation de l'Ordre et en faire les recommandations nécessaires au Conseil d'administration. Le Comité doit également élaborer des moyens de diffuser l'information sur la réglementation de l'Ordre auprès des membres et à tout organisme ou groupe concernés.

Activités réalisées

Le Comité des règlements n'a pas tenu de réunions.

Comité de réflexion sur la place des T.R.P. dans l'organigramme

Membres

Lucie Forget, pht, *présidente et directrice générale*

Serge Orzes, pht, *chargé de projets*

Alain Rousseau, T.R.P., *chargé de dossiers à la formation continue*

Stéphane Brassard, pht, *administrateur*

Lisette Lavoie, T.R.P., *administratrice*

Dans le contexte de la réorganisation administrative de l'OPPQ, le C.A. a formé ce comité dont le mandat est de produire un avis et des recommandations suite à son travail.

Ce Comité a donc tenu deux rencontres et procédé à des échanges par courriels. Il a d'abord précisé sa compréhension du mandat, dégagé des particularités de l'organigramme de l'Ordre, exploré les caractéristiques d'un mode de gestion participative, vérifié le profil des postes affichés dans le réseau de la santé ainsi que l'utilisation des titres professionnels par les ordres, pour finalement dégager des principes qui pourront servir de guides pour les démarches ultérieures de l'Ordre.

Un rapport préliminaire a été déposé pour la réunion du CE du 15 janvier 2010. Le CE a alors demandé au Comité d'élaborer des recommandations qui ont été présentées au C.A. du 29 janvier 2010. Le mandat se poursuit en 2010-2011.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le 33^e Conseil d'administration a tenu une (1) séance régulière et le 34^e Conseil d'administration a tenu huit (8) séances régulières, lesquelles se sont déroulées dans le respect des obligations de l'Ordre prévues au *Code des professions*.

Ces séances ont permis de traiter des priorités de l'Ordre, de prendre les décisions qui s'imposaient dans les dossiers importants pour la protection du public et l'avenir de la profession et de gérer les dossiers de nature plus administrative. En plus des résolutions courantes, les faits saillants de la période et les résolutions adoptées, se résument comme suit.

Le Conseil d'administration était composé de :

Lucie Forget., pht, M.A., *présidente et directrice générale (élue au suffrage universel, le 5 juin 2008)*

Liliane Asseraf-Pasin, pht, *Montréal (élue le 5 juin 2008)*

Chantal Besner, pht, *Montréal (réélue le 5 juin 2008)*

Stéphane Brassard, pht, *Saguenay – Lac-St-Jean – Côte-Nord (réélu le 25 mai 2007)*

Annie Charland, pht, *Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec (réélue le 5 juin 2008)*

Marie-Claude Fournier, pht, *Bas-St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (élue le 5 juin 2009)*

Isabelle Garceau, pht, *Mauricie – Centre-du-Québec (réélue le 25 mai 2007)*

François Grégoire, pht, *Laval (nommé le 5 juin 2008)*

Gilbert Litalien, pht, *Outaouais (réélu le 25 mai 2007)*

Denis Pelletier, pht, *Estrie (élu le 25 mai 2007)*

Uriel Pierre, pht, *Montréal (élu le 5 juin 2008)*

Mario Regnière, pht, *Québec (réélu le 5 juin 2009)*

Danielle Richer, pht, *Montérégie (réélue le 5 juin 2009)*

Audrey Robitaille, pht, *Chaudière-Appalaches (élue le 5 juin 2009)*

Sylvain St-Amour, pht, *Laurentides-Lanaudière (réélu le 5 juin 2009)*

Richard Brault, T.R.P., *Chaudière-Appalaches – Bas-St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Capitale Nationale (réélu le 25 mai 2007)*

Maryse Brouillette, T.R.P., *Estrie-Outaouais – Mauricie-Centre du Québec (élue le 5 juin 2008)*

Karel Larin, T.R.P., *Laval – Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec (réélue le 5 juin 2009) – Poste devenu vacant le 5 juin 2009 – Comblé le 13 novembre 2009 par Jocelyne Matton, T.R.P.*

Lisette Lavoie, T.R.P., *Saguenay – Lac-St-Jean – Côte-Nord (élue le 5 juin 2008)*

Jocelyne Matton, T.R.P., *Laurentides-Lanaudière – Montérégie (élue le 25 mai 2007) – Poste devenu vacant le 13 novembre 2009 – Comblé par Marlyne Allard, T.R.P., le 13 novembre 2009*

Isabelle Pelletier, T.R.P., *Montréal (élue le 5 juin 2009)*

Administrateurs nommés :

Origène Corriveau (*renommé le 25 mai 2007*)

Raoul Desmeules (*renommé le 5 juin 2009*)

Denys Duchaine (*nommé le 25 mai 2007*)

Marielle Tremblay (*nommée le 5 juin 2008*)

Secrétaire de l'Ordre :

Louise Bleau, pht, D.É.S.S.

Serge Orzes, pht, *secrétaire par intérim*

Le personnel de l'Ordre était composé de :

Lucie Forget, pht, M.A., *présidente et directrice générale*

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire de l'Ordre*

Gaétan Coulombe, pht, M.A.P., *directeur de l'inspection professionnelle*

Tina Del Duca, pht, *directrice du soutien et développement professionnels*

Dominique Serre, B.A.A., *directrice des services administratifs*

Louise-Marie Dion, pht, *syndique, remplacée par Louise Gauthier, pht, à compter d'octobre 2009*

Sylvie Bérard, *secrétaire de la formation continue*

Rosane Bigras, *secrétaire à la Direction du développement et soutien professionnels*

Judith Brillant, T.R.P., *syndique adjointe et chargée de projets*

Helene Brosseau, *secrétaire de la secrétaire de l'Ordre*

Benoit Côté, *stagiaire en droit*

Louise Courtois, pht, *chargée de dossiers à l'admission*

Mélanie Dalpé, *secrétaire de l'inspection professionnelle*

Julie Desrosiers, *réceptionniste secrétaire*

Manon Di Giacomo, *commis*

Annick Dumouchel, *secrétaire du Bureau du syndic et des affaires juridiques*

Jenny Ferland, T.R.P., *chargée de dossiers à l'inspection professionnelle, remplacée temporairement par Justine Couturier – Des Rochers, T.R.P.*

Danielle Huet, B.A., *agente de communication*

Linda Labelle, pht, D.S.A., *coordonnatrice de la formation continue*

Andrée Lachaine, *adjointe à la direction générale*

Lyne L'Archevêque, *adjointe administrative*

Julie Martin, *avocate jusqu'au 29 mai 2009*

Isabelle Nadeau, pht, M.A., *coordonnatrice de l'inspection professionnelle et secrétaire du Comité de l'inspection professionnelle, remplacée par M. Luis Cyr, pht, à titre de secrétaire du Comité de l'inspection professionnelle (15 janvier 2010)*

Serge Orzes, pht, *chargé de projets*

Louise Richard, T.R.P., *avocate*

Alain Rousseau, T.R.P., *chargé de dossiers à la formation continue*

Marie-France Salvat, *avocate et secrétaire du Conseil de discipline*

Principales résolutions 2009-2010

- Décision de retenir les services d'un consultant pour nous aider à travailler le dossier de la planification stratégique.
- Décision de prendre les sommes nécessaires pour les services d'un consultant, dans le fonds de réserve de l'Ordre.
- Décision de retenir les services d'un consultant en communication pour établir un processus de consultation sur le projet de Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et adoption du processus de consultation.
- Décision de prendre les sommes nécessaires à la consultation sur le projet de Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, dans le fonds de réserve.
- Décision d'adopter les prévisions budgétaires 2010-2011 et les révisions budgétaires en cours d'année.
- Adoption du Programme annuel d'inspection professionnelle 2009-2010 de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.
- Décision de réviser la Politique de formation continue 2006-2009.
- Décision d'approuver la *Politique d'amélioration continue de la compétence*.
- Décision de reconduire le sous-comité du Conseil d'administration travaillant le projet de Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (94 m)

- Décision de former un comité pour préparer un devis d'appel d'offres pour le nouveau site WEB de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.
- Décision de procéder au développement d'un concept publicitaire.
- Décision d'adopter la nouvelle version de Mission – Vision – Valeurs, de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
- Recommandation aux membres réunis en assemblée générale annuelle de retenir les services de la firme de vérificateurs comptables de M. Michel Forand pour l'année 2009-2010.
- Adoption des documents suivants :
 - *Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada*, document du *College of Physical Therapists of Alberta* ;
 - *La physiothérapie dans le traitement des plaies* (prise de position de l'OPPQ, novembre 2009)
 - *Guide de situation d'urgence ou de controverse* ;
 - *Cessation d'un cours ou d'un stage imposé par le Conseil d'administration pour des raisons médicales*
- Décision de recevoir le document *Proposition d'une définition conceptuelle du diagnostic émis par le physiothérapeute*.
- Décision de procéder à l'élaboration d'un document mettant en évidence le champ de pratique des membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, en se basant sur le profil des compétences des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique.
- Décision de former un comité qui déterminera les conditions permettant la délivrance d'une attestation aux membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pour qu'ils puissent pratiquer les manipulations vertébrales.
- Adoption des projets de règlements suivants :
 - *Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec*
 - *Règlement sur l'exercice de la physiothérapie en société*
 - *Règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour procéder à des manipulations vertébrales et articulaires*
 - *Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique*
 - *Code de déontologie des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique*
 - *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.*
- Décision de développer une formation d'appoint à offrir aux candidats étrangers faisant une demande d'équivalence de diplôme, tant au niveau universitaire que collégial.
- Décision de scinder les fonctions de présidente et de directrice générale de l'Ordre.
- Décision de créer un poste de directeur (trice) général(e) et secrétaire de l'Ordre.
- Décision d'engager dès maintenant un audit des politiques et des processus de gestion de l'Ordre au regard de son fonctionnement administratif (ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles).
- Décision de retenir les services de la firme IX-Média pour la refonte du site WEB de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Assemblée générale annuelle

Date : Vendredi, 25 septembre 2009 – 18 heures

Lieu : Hôtel Plaza Québec, salle Plaza, à Québec

Membres présents : 85 membres

Sujets : Rapports sur les élections, de la présidence, des activités du Conseil d'administration et du Comité exécutif, du Comité de la recherche clinique en physiothérapie et des états financiers 2009-2010

Sujets ajoutés par les membres :

Séparation du poste de président et directeur général ;
Politique de formation continue – réalité académique.

Nomination des vérificateurs pour l'année 2009-2010

Les membres déposent, au Conseil d'administration, deux (2) recommandations concernant les sujets ajoutés et onze (11) autres recommandations, pour un total de treize (13) recommandations.

La prochaine tenue de l'Assemblée générale aura lieu à Montréal, le 24 septembre 2010.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Comité exécutif a tenu, au cours du 33^e Conseil d'administration, 3 réunions régulières et au cours du 34^e Conseil d'administration, 8 réunions régulières et 1 réunion extraordinaire, lesquelles se sont déroulées dans le respect des obligations de l'Ordre prévues au *Code des professions*.

Ces réunions ont permis de traiter des priorités de l'Ordre, de prendre les décisions qui s'imposaient dans les dossiers importants pour la protection du public et l'avenir de la profession et de gérer les dossiers de nature plus administrative. En plus des résolutions courantes, les faits saillants de la période et les résolutions adoptées par le Comité exécutif, se résument comme suit.

Le Comité exécutif était composé de :

Pour le 33^e Conseil d'administration

Lucie Forget, pht, M.A., *présidente et directrice générale*

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire*

Danielle Richer, pht, *vice-présidente*

Richard Brault, T.R.P., *vice-président*

Annie Charland, pht, *trésorière*

Raoul Desmeules, *administrateur nommé*

Pour le 34^e Conseil d'administration :

Lucie Forget, pht, M.A., *présidente et directrice générale*

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire, remplacée, le 30 janvier 2010, par M. Serge Orzes, pht, secrétaire par intérim*

Denis Pelletier, pht, *vice-président*

Richard Brault, T.R.P., *vice-président*

Isabelle Garceau, pht, *trésorière*

Raoul Desmeules, *administrateur nommé*

Principales résolutions 2009-2010

- Le Comité exécutif a adopté les résolutions permettant d'émettre des nouveaux permis, des permis temporaires, des permis restrictifs temporaires ainsi que de réinscrire et de radier des membres selon leur désir ou pour non-paiement de la cotisation. Il a de plus noté le changement de statut de plusieurs thérapeutes en réadaptation physique à celui de physiothérapeutes.
- Décision d'entériner les recommandations du Comité d'admission à l'égard des candidats étrangers et des demandes de réinscription après plus de trois (3) ans d'absence du Tableau des membres et des demandes de permis plus de trois (3) ans après la délivrance du diplôme.
- Adoption des recommandations du Comité d'évaluation des formations dans le cadre du *Programme de formation continue de l'Ordre*, tant pour les formations que pour les demandes de dispense.
- Adoption du *Programme partiel de l'inspection professionnelle*.
- Adoption du document : *Manipulation vertébrale – Profil de compétences pour les physiothérapeutes – traduction française du document produit par le College of Physical Therapists of Alberta*

-
- Décision de former un comité d'équivalence des formations accessibles aux physiothérapeutes sur l'utilisation des aiguilles sous le derme (UASD).
 - Décision de mandater des personnes ciblées afin qu'elles créent les modules de formation d'appoint en UASD, qui appartiendront à l'Ordre.
 - Décision de travailler à l'élaboration d'une formation UASD.
 - Décision de former un comité d'experts pour travailler à la rédaction du règlement concernant la manipulation vertébrale.
 - Décision de constituer un comité de réflexion sur la place des T.R.P. dans l'organigramme de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.
 - Décision de procéder à la refonte du site WEB de l'Ordre.
 - Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2009 de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

RAPPORT DU BUREAU DU SYNDIC

Louise Gauthier, pht, LL.M., *syndique depuis le 24 octobre 2009*

Louise-Marie Dion, pht, *syndique*

Judith Brillant, T.R.P., *syndique adjointe*

Nicole Charlebois-Refae, pht, M.A., *syndique adjointe*

Ruth Perreault, pht, *syndique adjointe*

Louise Richard, T.R.P., *syndique adjointe (mandat terminé le 11 décembre 2009)*

Caroline, Coulombe, T.R.P., *syndique adjointe (depuis le 19 mars 2010)*

Annick Dumouchel, *secrétaire du Bureau du syndic et des Affaires juridiques*

Mandat

Le syndic a pour mandat de faire enquête suite à toute information selon laquelle un physiothérapeute ou un thérapeute en réadaptation physique aurait commis une infraction aux dispositions du *Code des professions* ou aux règlements de l'Ordre.

Activités

L'exercice financier 2009-2010 a vu l'arrivée d'une nouvelle syndique, Madame Louise Gauthier, en remplacement de Madame Louise-Marie Dion qui a occupé ce poste pendant de nombreuses années. Soucieuse d'assurer la protection du public par des services de qualité, Madame Dion prend une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour les années à venir.

Au cours de la période 2009-2010, le Bureau du syndic a ouvert quarante-sept (47) dossiers visant vingt-six (26) physiothérapeutes et vingt-et-un (21) thérapeutes en réadaptation physique. Les allégations relevées portaient sur des manquements professionnels liés à des aspects déontologiques et réglementaires. Parmi les membres qui ont fait l'objet d'une enquête, seize (16) exerçaient dans des établissements publics et trente-et-un (31) en milieu privé. Le Bureau du syndic a effectué onze (11) signalements au Comité d'inspection professionnelle. En ce qui concerne les demandes d'enquête, nous notons une augmentation de 10 % comparativement à l'année précédente.

Les membres du Bureau du syndic ont assisté à plusieurs journées de formation organisées notamment par le Conseil interprofessionnel du Québec. Quelques rencontres ont également eu lieu à l'interne afin de partager certaines problématiques propres à la gestion des dossiers d'enquête et assurer une saine gestion du Bureau.

Quelques visites d'information ont été réalisées dans certaines maisons d'enseignement afin d'informer les étudiants sur la déontologie professionnelle.

Nature des signalements ou allégations ayant fait l'objet d'une enquête

N. B. : Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une enquête sur la possibilité de plus d'une infraction.

Actes dérogoires à la dignité de la profession	17
Compétence professionnelle	16
Pratique discriminatoire	2
Infraction à l'article 4 du <i>Décret d'intégration</i>	12
Respect des limites de connaissances et aptitudes	2
Obligation d'obtenir un consentement	1
Multiplication injustifiée d'actes professionnels	2
Actes professionnels non dispensés	4
Obligation de référer	3

Conflits d'intérêt	1
Rupture du lien de confiance	15
Abus de pouvoir	2
Procurer ou faire procurer avantage injustifié	11
Obligation de remettre les documents requis	1
Non-respect de la limite du droit d'exercice	3
Règlement sur la tenue des dossiers	8
Règlement sur la publicité	2

Origine des signalements ou allégations ayant fait l'objet d'une enquête

Bureau du syndic	11
Client, famille ou mandataire	23
Collègue	6
Conseil d'administration	1
Comité d'inspection professionnelle	3
Employeur	3
Tiers payeur (CSST, SAAQ)	1
TOTAL	48

Suivi des demandes d'enquête

Dossiers actifs au 31 mars 2009	28
Nouveaux dossiers au cours de l'exercice	47
TOTAL	75
Dossiers fermés sans porter plainte	19
Dossiers réglés en conciliation	3
Plaintes disciplinaires déposées	15
Dossiers actifs au 31 mars 2010	38
TOTAL	75

Demande de révision

Un (1) dossier a fait l'objet d'une demande de révision à la suite de la décision du syndic de ne pas loger de plainte disciplinaire.

Plaintes disciplinaires

Quinze (15) plaintes ont été déposées en cours d'exercice par le Bureau du syndic devant le Conseil de discipline, dont six (6) concernaient des physiothérapeutes et neuf (9) des thérapeutes en réadaptation physique.

Conciliation et arbitrage des comptes

Aucune demande à ce chapitre n'a été reçue.

Usurpation du titre

Aucune enquête n'est en cours sous cette rubrique.

Pratique illégale des activités professionnelles réservées aux membres de l'OPPQ

Aucune enquête n'est en cours sous cette rubrique.

RAPPORT DES DIRECTIONS

Direction du développement et soutien professionnels

Rapport de la directrice

Tina Del Duca, pht, M.B.A., *directrice du développement et soutien professionnels*
Rosane Bigras, *secrétaire de la Direction du développement et services professionnels*
Linda Labelle, pht, D.S.A., *coordonnatrice de la formation continue*
Alain Rousseau, T.R.P., *chargé de dossiers à la formation continue*
Sylvie Bérard, *secrétaire de la formation continue*
Manon Di Giacomo, *commis*

La nouvelle Direction du développement et soutien professionnels, créée en 2009, a pour mandat le maintien et l'amélioration de la compétence des membres ainsi que la responsabilité de tous les dossiers liés au développement de la pratique.

Cette année de réorganisation, a été principalement consacrée à l'évaluation de la *Politique de formation continue 2006-2009*. Suite aux résultats de cette évaluation ainsi qu'aux multiples commentaires des membres, la nouvelle *Politique d'amélioration continue de la compétence (PACC)* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010. Les opérations liées à l'application de la première politique se sont tout de même poursuivies durant l'année.

La Direction s'est aussi impliquée dans le dossier d'évaluation de la compétence dans le « Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger ». Ce comité pancanadien se penche sur les procédures et embûches à l'admission des professionnels formés à l'étranger.

Principaux comités liés à la Direction du développement et soutien professionnels

Comité d'équivalence sur l'utilisation des aiguilles sous le derme

Ce Comité, nommé par le C.A., a pour mandat d'évaluer les formations déjà existantes (hors Québec) en utilisation des aiguilles sous le derme et de supporter l'équipe qui mettra sur pieds une formation d'appoint permettant d'attribuer les attestations requises par le Code des professions. On prévoit que cette formation sera disponible au cours du mandat 2010-2011.

Sous-comité sur les rôles avancés

Cette année, le C.A. a mis en place un sous-comité dont le mandat est de se pencher sur les rôles avancés en physiothérapie. Ce courant est aussi fortement perceptible aux niveaux mondial, national et provincial. L'Ordre croit que le fait d'optimiser les soins de santé au Québec passe inévitablement par une attribution de rôles plus poussés, non traditionnels en physiothérapie pour bien répondre aux besoins de la population et lui assurer des soins de qualité.

Comité d'évaluation de la formation (CÉF)

Le mandat de ce Comité est d'évaluer les formations soumises par des formateurs ou des membres et d'y attribuer le nombre de HFC correspondantes.

Les membres du CÉF se sont réunis à 7 reprises.

Dossiers traités par le CÉF	
Demandes d'évaluation issues de formateurs et d'organismes	90
Demandes refusées	7
Demandes admises	82
Évaluation non complétée (en cours)	1
Demandes d'évaluation issues de membres	278
Demandes acceptées	226

Coordination de la formation continue

La Coordination de la formation continue est responsable notamment de la planification, de l'évaluation, de l'organisation, de la mise en application et du suivi des activités de formation continue proposées dans le *Programme de la formation continue (Programme)*, dans le but d'aider au maintien et au développement de la compétence des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique. Ce *Programme* est disponible en ligne, sur le site de l'Ordre et est mis à jour régulièrement.

La Coordination de la formation continue offre depuis quelques années des activités globe-trotters à ses membres. Une activité *globe-trotter* est une activité du *Programme* que l'Ordre peut organiser, sur demande, dans un milieu de travail, quelle que soit la région. Seules les activités dotées du pictogramme globe terrestre sont disponibles pour ce genre d'activités. Le représentant du milieu contacte le chargé de dossiers à la formation continue afin de déterminer si le projet de formation est réalisable, compte tenu de la disponibilité du (des) formateur(s), des besoins en salle et équipements et du nombre minimal de participants requis. Pendant la période 2009-2010, nous avons organisé vingt-sept activités globe-trotters à travers le Québec.

Le *Programme* offre aussi des activités en ligne qui permettent aux membres de suivre une formation s'exécutant sur le Web. Le participant progresse à son rythme et selon ses disponibilités. Il dispose d'une période de 2 mois pour effectuer sa formation. Près de 400 participants se sont inscrits à ce type d'activités cette année.

La Coordination de la formation continue a aussi collaboré à l'organisation de 2 journées thématiques sous le thème : *Des traitements sous la loupe : du mythe à l'évidente réalité* qui se sont tenues à Québec et Montréal au printemps 2009. Ces activités ont suscité la participation de 700 membres.

Durant l'année 2009-2010, la Coordination de la formation continue a organisé 105 prestations de formation continue et a octroyé près de 48 000 HFC aux membres de l'Ordre qui ont eu un intérêt pour nos activités offertes dans le cadre du *Programme*.

Activités tenues de formation continue facultative organisée par l'Ordre	Durée de l'activité (nombre d'heures)	Nombre de membres qui l'ont suivie
ACTIVITÉS POUR PHT ET T.R.P.		
Affections rhumatismales inflammatoires et physiothérapie : pratique fondée sur des données probantes (1 jr) (Prog. 08-09)	13	11
Affections rhumatismales inflammatoires et physiothérapie : pratique fondée sur des données probantes (1 1/2 jr)	14	25
Application de l'ergonomie à la physiothérapie	15	47
Cadre juridique entourant la pratique de la physiothérapie au Québec	12	37
Comment lire un article scientifique : développer un œil critique	6	19
Démystifier la tendinopathie/bursopathie calcifiante et les alternatives thérapeutiques	7	119
Douleur vécue par la personne âgée souffrant de démence : intervention en physiothérapie	13	99

Activités tenues de formation continue facultative organisée par l'Ordre	Durée de l'activité (nombre d'heures)	Nombre de membres qui l'ont suivie
Électrothérapie - Module 1 / Mise à jour théorique et applications pratiques : Courants de basses et moyennes fréquences (1 1/2 jr) (Prog. 08-09)	9	16
Électrothérapie - Module 1 / Mise à jour théorique et applications pratiques : Courants de basses et moyennes fréquences (2 jrs)	13	36
Force musculaire et dynamomètres manuels : concepts de base et application pratiques	18.5	26
Interroger Internet pour répondre à des besoins cliniques en physiothérapie : c'est possible, facile et rapide !	12	136
Obstacles biopsychosociaux à la récupération Partie 1 : Identification et interventions en physiothérapie	6.5	80
Session pratique de Taping	7	39
Utilisation des ultrasons dans le traitement des fractures	8	95
ACTIVITÉS POUR PHT		
Articulation temporo-mandibulaire : évaluation et traitement en physiothérapie (Formation de base)	14	29
Articulation temporo-mandibulaire et désordres cranio-oraux-faciaux : approches en physiothérapie - Formation avancée	13	16
Chute et troubles de l'équilibre chez la personne âgée – Partie 1 : Connaissances de base et évaluation	13	121
Coude au sein du quadrant supérieur	20.5	11
Données probantes et démarche clinique en physiothérapie cardiorespiratoire : fondements et actualisation (Prog. 08-09)	18	15
Données probantes et démarche clinique en physiothérapie cardiorespiratoire : fondements et actualisation (Prog. 09-10)	17	13
Évaluation des affections orthopédiques périphériques... du subjectif jusqu'au plan de traitement !	19.5	23
Évaluation des affections orthopédiques vertébrales... du subjectif jusqu'au plan de traitement ! (Prog. 08-09)	26	9
Évaluation des affections orthopédiques vertébrales... du subjectif jusqu'au plan de traitement ! (prog. 09-10)	23	33
Évaluation et traitement de la région cervicale : mise à jour des données probantes	10	11
Pathologies discales : évaluation et traitement en physiothérapie	19.5	22
Pathologies musculosquelettiques de l'épaule et physiothérapie : pratique fondée sur les données probantes (Prog. 08-09)	25.5	13
Plaies : débridement des plaies dans le traitement physiothérapique (Prog 08-09)	12	9
Plaies : débridement des plaies dans le traitement physiothérapique	12.5	8
Plaies : interventions en physiothérapie Partie 1 : Évaluation, prévention et traitements de base	19.5	43
Plaies : interventions en physiothérapie Partie 2 : Modalités complémentaires de traitements	19.5	10
Rééducation vestibulaire : Introduction à la rééducation vestibulaire	19.5	48

Activités tenues de formation continue facultative organisée par l'Ordre	Durée de l'activité (nombre d'heures)	Nombre de membres qui l'ont suivie
Rééducation vestibulaire : Raisonnement clinique en rééducation vestibulaire	19.5	10
RPP - Formation avancée en rééducation périnéale et pelvienne A) Approche de base ano-rectale B) Traitement de l'incontinence urinaire chez l'homme	24.5	8
Torticolis / plagiocéphalie : intervention en physiothérapie	12.5	26
Utilisation des pessaires en rééducation périnéale et pelvienne pour les prolapsus génitaux (Prog. 08-09 - 1 jr)	8	20
Utilisation des pessaires en rééducation périnéale et pelvienne pour les prolapsus génitaux (1 1/2 jr)	11.5	12
Vigilance en orthopédie vertébrale sur la moelle spinale et la queue de cheval : Examen et diagnostic différentiel selon l'axe neural	7.5	36
Vigilance sur les nerfs crâniens lors de l'examen et du traitement de la colonne cervicale (1 1/2 jr)	9	39
ACTIVITÉS POUR T.R.P.		
Considérations cardiorespiratoires dans les programmes d'exercices	13.5	65
Exercices de la grossesse et du post-partum (prog. 08-09 - 1 1/2 jr)	9	34
Interventions auprès de la personne âgée présentant des troubles de l'équilibre (Prog. 08-09 - 1 1/2 jr)	9.5	40
Interventions auprès de la personne âgée présentant des troubles de l'équilibre (2 jrs)	13	52
Pathologies discales : principes de traitement en physiothérapie	16.5	42
Pathologies musculosquelettiques du membre inférieur : intervention en physiothérapie Partie 1 : Genou	20	14
Pathologies musculosquelettiques du membre supérieur : intervention en physiothérapie Partie 1 : Épaule	20	56
Pathologies musculosquelettiques du membre supérieur : intervention en physiothérapie Partie 2 : Coude, avant-bras, poignet et main	20	12

Comité de recherche clinique en physiothérapie

Le Comité de recherche clinique en physiothérapie (Comité) a 3 grands mandats :

- l'évaluation des demandes de bourses et de subventions,
- la promotion de la recherche clinique faite par les membres de l'Ordre, et
- la formation de ceux-ci à la recherche clinique.

Membres du Comité :

Comité de recherche clinique

Isabelle Gagnon, pht, Ph.D.

Isabelle Garceau, pht, *représentante du C.A.*

Joanne Goldberg, pht, M.Sc.

Lisa Grilli, pht, M.Sc.

Dahlia Kairy, pht, M.Sc.

Serge Orzes, pht, D.É.S.S., *chargé de projets*

Uriel Pierre, pht, M.Sc., *responsable du comité*

Sous-comité d'évaluation des demandes de bourses et de subventions (le sous-comité)

Gilbert Chartier, pht, M.A.P.

Maude Laliberté, pht, M. Sc.

Uriel Pierre, pht, M.Sc., *responsable du sous-comité*

France Piotte, pht, M.Sc.

Nathaly Gaudreault, pht, Ph.D.

Le Comité a tenu trois réunions et le sous-comité, deux.

Travaux menés par le Comité de recherche clinique en physiothérapie et le sous-comité :

- recommandations au Conseil d'administration quant à la nomination des récipiendaires de bourses et subventions
- participation au Colloque 2009 de l'Ordre (remise des bourses et subventions, tenue de la séance d'affichage et du kiosque de la recherche clinique)
- le Comité poursuit son processus de veille quant à l'évolution du programme de bourses et subventions de recherche clinique afin de l'adapter aux nouvelles réalités de la pratique.

Récipiendaires de bourses et de subventions

Le concours du 31 janvier 2010 offrait 8 bourses et subventions, dont 4 récipiendaires sont actuellement connus. En ce qui concerne les 4 bourses restantes, l'évaluation des projets présentés étant actuellement en cours, le dévoilement des récipiendaires sera fait au cours de l'année 2010.

	Récipiendaires	Titre du projet	Montant
Subvention de stage de recherche clinique	Marie-Josée Nadeau, pht	Stage au CRIR, site IRGLM Chercheur : Dany Gagnon, pht, Ph.D.	7 500 \$
Bourses d'études de maîtrise de type recherche	Chantale Ferland, pht	<i>Tests cliniques liés aux déplacements : pertinence dans la vie quotidienne chez des enfants ayant une déficience motrice cérébrale.</i> Directrice de recherche : Désirée B. Maltais, pht, Ph.D. Codirectrice : Hélène Moffet, pht, Ph.D.	7 500 \$
	Stéphanie Thibault-Gagnon, pht	<i>L'imagerie par ultrasons 3D dans l'évaluation des muscles du plancher pelvien chez les femmes atteintes de vestibulodynie provoquée.</i> Directrice de recherche : Linda McLean, Ph.D.	7 500 \$
	Ashley Delaurier, pht	<i>Les délais d'attente en rhumatologie et en service de réadaptation : l'arthrite rhumatoïde est-elle une priorité?</i> Directrice de recherche : Debbie Feldman, Ph.D.	7 500 \$

Direction de l'inspection professionnelle

Rapport du directeur

Gaétan Coulombe, pht, M.A.P., *directeur de l'inspection professionnelle*

Isabelle Nadeau, pht, M.A., *coordonnatrice de l'inspection professionnelle (jusqu'au 19 juin 2009)*

Jenny Ferland, T.R.P., *chargée de dossiers à l'inspection professionnelle (en congé à compter de juin 2009)*

Justine Couturier-Des Rochers, T.R.P., *chargée de dossiers à l'inspection professionnelle (en remplacement à compter de juin 2009)*

Luis Cyr, pht, *secrétaire du Comité d'inspection professionnelle (à compter du 15 janvier 2010)*

Mélanie Dalpé, *secrétaire de l'inspection professionnelle*

Manon Di Giacomo, *commis*

La nouvelle direction de l'inspection professionnelle assume et coordonne, de concert avec le Comité d'inspection professionnelle (CIP), la surveillance de l'exercice de la profession ainsi que le contrôle de la compétence des membres de l'Ordre. L'année 2009-2010 a été surtout marquée par la restructuration de cette direction ainsi que par la poursuite de la réflexion sur son programme annuel d'inspection.

Le CIP s'est penché sur la réévaluation de son processus, du volet dépistage jusqu'aux recommandations qu'il peut formuler au Conseil d'administration. De plus, il a procédé à l'étude des tendances actuelles en matière d'évaluation des compétences. À la lumière des conclusions de ces travaux, le CIP a pu commencer à apporter les ajustements nécessaires à ses procédures.

Toujours soucieux d'actualiser ses outils à la réalité du terrain, les membres du CIP, ont amorcé la révision du Guide SOAPIE afin de l'harmoniser avec les commentaires recueillis auprès des membres et auprès des inspecteurs. L'équipe d'inspection professionnelle a finalisé la rédaction d'un dépliant destiné aux membres, lequel présente les principaux aspects de la visite de l'inspecteur. Ce dépliant est accessible à tous sur le site de l'Ordre.

Diverses présentations sur le fonctionnement de l'inspection professionnelle et sur le principe de bonne tenue de dossiers ont été faites dans des institutions collégiales et universitaires ainsi que dans le cadre du cours offert aux candidats formés à l'étranger. La présentation sur la tenue des dossiers en physiothérapie a été déposée sur le site de l'Ordre, sous la rubrique de l'inspection professionnelle.

De plus, lors du Congrès de l'Ordre des physiothérapeutes du Liban, à Beyrouth, qui se tenait le 26 septembre 2009, l'Ordre a fait une présentation sur la compétence et sur l'inspection professionnelle.

Cinq nouveaux inspecteurs se sont ajoutés à l'équipe et ont été formés pour répondre aux besoins du programme d'inspection. De plus, dans le but d'optimiser les compétences de tous ses inspecteurs, la direction de l'inspection professionnelle a organisé deux journées d'étude, dont la dernière s'est tenue conjointement avec le CIP.

Comité d'inspection professionnelle

Lise Dupont, pht. M. Sc., *présidente*

Membres du comité

Sylvie Côté, T.R.P.

Luis Cyr, pht (*jusqu'au 15 janvier 2010*)

Jacinthe Fillion, T.R.P.

Anne-Marie Gauthier, T.R.P.

Michèle Giguère, pht

Carolle Lavallée, pht

Martine McMahon, pht

Judith Soicher, pht, Ph. D.

Gaétan Coulombe, pht, *secrétaire (substitut jusqu'au 15 janvier 2010)*

Luis Cyr, *secrétaire (nommé à partir du 15 janvier 2010)*

Réunions du Comité

Le Comité d'inspection professionnelle (CIP) a tenu 11 rencontres régulières, au cours desquelles il a assuré le suivi des dossiers de vérification générale et de dépistage. En plus de ces onze réunions, le CIP a siégé en division, pour les physiothérapeutes, à 10 reprises, au cours desquelles il a assuré le suivi des dossiers d'inspection particulière (enquête). Pour les thérapeutes en réadaptation physique, le CIP a siégé en division une fois avec l'objectif de développer un mandat d'inspection particulière (enquête) spécifique aux T.R.P.

Signalements portant sur la compétence

Le CIP a reçu 11 signalements de la Syndique, ciblant un problème de compétence. Le CIP a donc procédé à l'examen ou étudié actuellement lesdits dossiers pour évaluer la pertinence de soumettre ou non les membres au processus d'inspection (visite de vérification générale ou inspection particulière).

Programme annuel d'inspection professionnelle 2009-2010

À l'échelle de la province, que ce soit pour son volet de dépistage ou pour les visites de vérification générale, la sélection des membres se fait en respectant la proportion des catégories de permis, et ce, par région.

Dépistage

Tous les physiothérapeutes oeuvrant auprès des clientèles présentant une atteinte cardiorespiratoire, neuropédiatrique ou orthopédique et tous les thérapeutes en réadaptation physique oeuvrant auprès d'une clientèle présentant un profil gériatrique peuvent être inspectés dans le cadre du volet dépistage du programme annuel d'inspection professionnelle.

Physiothérapeutes visés par le dépistage :	200 membres en milieu privé et public
Thérapeutes en réadaptation physique visés par le dépistage :	100 membres en milieu privé et public.

Visites de vérification générale

Tous les physiothérapeutes oeuvrant auprès d'une clientèle présentant une atteinte neurologique, orthopédique, nécessitant une rééducation périnéale et pelvienne ou présentant un profil gériatrique ainsi que tous les thérapeutes en réadaptation physique oeuvrant auprès d'une clientèle présentant une atteinte orthopédique, peuvent être visités dans le cadre du programme annuel d'inspection professionnelle. Les membres visités oeuvrant auprès d'une clientèle présentant une atteinte orthopédique seront principalement ceux ciblés par le dépistage ayant eu lieu en 2008-2009.

Visites de vérification générale s'adressant aux physiothérapeutes :	98 visites prévues en milieu privé et public
Visites de vérification générale s'adressant aux T.R.P. :	49 visites prévues en milieu privé et public.

Dans la mesure du possible, 50 % des membres inspectés seront en pratique privée et l'autre 50 % dans le secteur public. Une attention particulière sera apportée aux membres ayant cessé d'exercer plus de 3 ans et réinscrits au Tableau des membres par le Conseil d'administration (C.A.) à la suite des recommandations du Comité d'admission.

Inspections particulières (enquêtes)

Le Comité d'inspection professionnelle répondra à toutes les demandes provenant du C.A., aux signalements reçus par la Syndique. Il assurera également le suivi du processus d'inspection lorsque requis.

Direction des services administratifs

Rapport de la directrice

Dominique Serre, B.A.A., *directrice des services administratifs*

Lyne L'Archevêque, *adjointe administrative*

Julie Desrosiers, *réceptionniste secrétaire*

La Direction des services administratifs joue un rôle consultatif essentiel dans le soutien aux différents services de l'Ordre relativement aux ressources humaines, financières, matérielles, informatiques ainsi qu'à la planification budgétaire, et ce, en accord avec les décisions du Conseil d'administration.

Ressources humaines

Cette direction voit à l'application des politiques de fonctionnement interne conformément aux orientations du Conseil d'administration. La gestion des ressources humaines, les horaires de travail, les vacances, l'assurance collective, l'accueil des nouveaux employés, relèvent aussi de la Direction des services administratifs.

Cette année quatre employés ont quitté l'Ordre :

Julie Martin, *avocate*

Louise-Marie Dion, pht, *syndic*

Isabelle Nadeau, pht, *coordonnatrice de l'inspection professionnelle*

Louise Bleau, pht, *secrétaire de l'Ordre*

Cette année quatre employés se sont joints à l'Ordre :

Manon Digiacommo, *commis*

Luis Cyr, pht, *secrétaire du Comité d'inspection professionnelle*

Louise Gauthier, pht, *syndic*

Tina Del Duca, pht, *directrice du développement et soutien professionnels*

Ressources financières et matérielles

À ce titre, elle veille à la gestion saine et efficace des ressources financières en dirigeant l'ensemble des opérations reliées à la comptabilité de l'Ordre. Cette direction soumet aux administrateurs l'information financière pertinente et agit à titre de ressource pour toutes questions d'ordre administratif et comptable. De plus, elle répond et gère toute requête relative aux ressources matérielles et collabore à la mise à jour des procédures de sécurité de l'immeuble.

Ressources informatiques

Ce service est responsable de la gestion du système informatique et veille à l'optimisation de la performance des appareils ainsi qu'à la sécurité des données informatiques. Cette année, nous tenons à remercier tout spécialement Monsieur Sylvain Soussan, notre spécialiste des technologies d'information, pour son support constant et sa précieuse collaboration avec Ixmédia à l'instauration du nouveau site Web de l'Ordre.

Réinscription au Tableau des membres

La Direction des services administratifs gère l'ensemble des activités liées à la réinscription au Tableau des membres, à la production du formulaire d'inscription, au traitement de l'information, à la gestion des cotisations ainsi qu'à l'émission de la carte de membre.

RAPPORT DE TOUT AUTRE COMITÉ TOUCHANT LA PROTECTION DU PUBLIC

Conseil de discipline

M^e Simon Venne, *président*

M^e Marie-France Salvas, *secrétaire*

M^e Louise Richard, T.R.P., *secrétaire suppléante*

Serge Orzes, pht, *secrétaire suppléant*

Membres ayant siégé au cours de l'exercice 2009-2010

Physiothérapeutes :

Sonia Bureau

Francine Demers

Véronique Prévot

Daniel Racine

Hélène Riverin

Hélène St-Amand

Michel St-Amand

Thérapeutes en réadaptation physique :

Claude Beaudoin

Louise Bérubé

Sophie Brunet

Caroline Coulombe (*mandat terminé au 19 mars 2010*)

Nadia Dugas

Hélène Duranceau

Fabienne Jean

Nicole Robert-Viens

Johanne Rose

Gervaise Tardif

Mandat

Le Conseil de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* ou des règlements adoptés conformément au *Code des professions*.

Activités

Au cours de l'exercice 2009-2010, quinze (15) nouvelles plaintes ont été déposées auprès de la secrétaire du Conseil de discipline, lesquelles ont été portées par le Bureau du syndic et le Conseil de discipline a tenu quinze (15) journées d'audience.

La nature des plaintes dont l'audience est complétée par le Conseil de discipline est la suivante :

Nature de la plainte	Nombre
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Non-respect de l'article 4 du Décret d'intégration ; ■ Ne pas exercer sa profession selon les principes généralement reconnus ; ■ Multiplier sans raison suffisante des actes professionnels dans l'exercice de sa profession et poser un acte inapproprié ou disproportionné au besoin de son client ; ■ Ne pas tenir compte des limites de ses aptitudes, de ses connaissances ainsi que de ses moyens. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Ne pas s'acquitter de ses obligations professionnelles avec intégrité ; ■ Réclamer des honoraires pour des actes professionnels non dispensés. 	2
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Geste à caractère sexuel ; ■ Ne pas établir de liens intimes, amoureux ou sexuels avec son client. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Non-respect de l'article 4 du Décret d'intégration ; ■ Non-respect du <i>Règlement sur la tenue des dossiers, des cabinets de consultation, le maintien des équipements et la cessation d'exercice des membres de l'OPPQ</i> ; ■ Ne pas afficher le Code de déontologie portant les coordonnées de l'Ordre. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Requête en radiation provisoire. ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Surprendre la bonne foi de ses collègues ; ■ Ne pas tenir compte des limites de ses aptitudes, de ses connaissances ainsi que de ses moyens. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Non-respect de l'article 4 du Décret d'intégration. 	3
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Non-respect de l'article 4 du Décret d'intégration ; ■ Non-respect du <i>Règlement sur la tenue des dossiers, des cabinets de consultation, le maintien des équipements et la cessation d'exercice des membres de l'OPPQ</i>. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession ; ■ Ne pas s'acquitter de ses obligations professionnelles ; ■ Procurer un avantage matériel injustifié ; ■ Réclamer des honoraires pour des actes professionnels non dispensés ; ■ Ne pas faire preuve d'une disponibilité, d'une attention et d'une diligence raisonnables. 	1

Le Conseil de discipline a rendu dix-sept (17) décisions au cours de l'exercice 2009-2010 :

Autorisant le retrait de la plainte	0
Rejetant la plainte	1
Acquittant l'intimé	0
Déclarant l'intimé coupable	1
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	0
Déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	11
Imposant une sanction	2
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	2

Parmi ces décisions, treize (13) ont été rendues par le Conseil de discipline dans le délai de 90 jours de la prise en délibéré.

Les sanctions imposées par le Conseil de discipline sont les suivantes :

Réprimande	1
Réprimande et amende	4
Réprimande et radiation	1
Réprimande, amende, et radiation	3
Réprimande, amende et limitation d'exercice	1
Amende	2
Amende et radiation	2
Amende et recommandation au Conseil d'administration	1

Les décisions du Conseil de discipline portées en appel au Tribunal des professions :

Décisions rendues par le Tribunal des professions	2
---	---

Comité de révision des plaintes

Responsables

Louise Bleau, pht, D.É.S.S., *secrétaire*

Serge Orzes, pht, D.É.S.S., *secrétaire par intérim*

Membres physiothérapeutes

Louise Courtois

Marc Francoeur

Hugo Rioux

Michèle M. Rousseau

Membres thérapeutes en réadaptation physique

France Després

Sophie Ferland

Lyne Tremblay

Membres nommés par l'Office des professions

Pierre Delisle

Michel Perreault

Jacques Riopel

Raymond Rocheleau

Mandat

Le comité a pour mandat de donner, à tout demandeur d'enquête, un avis relatif à la décision du syndic ou du syndic adjoint de ne pas porter plainte contre un membre devant le Conseil de discipline de l'Ordre.

Activités réalisées

Une demande de révision a été acheminée au Comité qui a tenu une (1) réunion. Le Comité a conclu qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le Conseil de discipline.

Aucune demande d'avis n'a été présentée hors délai.

Comité de la formation des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique

Membres du Comité

Division : physiothérapeutes

Membres nommés par le Conseil d'administration

Lucie Forget, pht

Serge Orzes, pht

Membres nommés par la Conférence des recteurs et principaux des universités (CREPUQ)

Hélène Moffet, pht, *directrice du programme de physiothérapie, Université Laval*

Michel Tousignant, pht, *directeur du programme de physiothérapie, Université de Sherbrooke*

Membres nommés par le ministre de l'Éducation

Lucie Vézina

Division : thérapeutes en réadaptation physique

Membres nommés par le Conseil d'administration

Alain Rousseau, T.R.P.

Jean-Luc Simard, T.R.P.

Membres nommés par la Fédération des cégeps

Danielle Malboeuf, *directrice des études, Collège François-Xavier-Garneau*

Marie-France Bélanger, *directrice des études, Cégep de Sherbrooke*

Membres nommés par le ministre de l'Éducation

Lise Gélinas

Maryse Quesnel

Le Comité a tenu quatre réunions cette année.

Il a donné un avis favorable au C.A. concernant le *Projet de règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour procéder à des manipulations vertébrales et articulaires*. Les réunions du Comité ont eu pour principal objectif de favoriser la circulation de l'information en vue de mieux partager les réalités vécues par l'Ordre et les maisons d'enseignement. La révision du mandat du Comité de la formation, le dossier de la mobilité France-Québec, l'entente de la mobilité de la main-d'œuvre (chapitre 7 de l'Accord du commerce intérieur), le projet de règlement sur les catégories de permis (94 m), le projet de règlement sur une activité de formation des physiothérapeutes pour procéder à des manipulations vertébrales et articulaires, le projet de règlement sur les normes d'équivalence et la politique d'amélioration continue de la compétence ont été les principaux dossiers à l'ordre du jour des réunions du Comité.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Permis délivrés selon la catégorie	
Physiothérapeute	178
Thérapeute en réadaptation physique	169
Autorisations spéciales	
Autorisations accordées	10
Autorisations renouvelées	0
Nombre de membres inscrits au Tableau à la fin de la période	6 542

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période selon la région administrative

Numéro de la région	Région	Nombre total de membres	Nombre total de pht	Nombre total de T.R.P.
01	Bas-Saint-Laurent	195	120	75
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	296	133	163
03	Capitale-Nationale	703	544	159
04	Mauricie (Centre-du-Québec)	389	236	153
05	Estrie	383	227	156
06	Montréal	1 509	1 086	423
07	Outaouais	235	228	7
08	Abitibi-Témiscamingue	111	55	56
09	Côte-Nord	73	36	37
10	Nord-du-Québec	27	6	21
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	88	46	42
12	Chaudière-Appalaches	322	193	129
13	Laval	319	221	98
14	Lanaudière	346	223	123
15	Laurentides	426	302	124
16	Montérégie	1 057	749	308
99	Hors du Québec	63	57	6

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période selon le sexe	
Homme	1 100
Femme	5 442

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période et montant de la cotisation annuelle et de la ou des cotisations supplémentaires, s'il y a lieu, selon la classe de membres établie aux fins de la cotisation

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres	Montant de la cotisation annuelle	Date du versement (aaaa-mm-jj)
Membre régulier physiothérapeute	3 896	506 \$	2009-04-01
Membre régulier thérapeute en réadaptation physique	2 090	492 \$	2009-04-01
Membre associé physiothérapeute	348	253 \$	2009-04-01
Membre associé thérapeute en réadaptation physique	146	246 \$	2009-04-01
Membre retraité physiothérapeute	48	50 \$	2009-04-01
Membre retraité thérapeute en réadaptation physique	1	46 \$	2009-04-01

Aucune cotisation supplémentaire pour l'année 2009-2010

Membres inscrits au Tableau à la fin de la période détenant		
un permis temporaire		13
un permis restrictif		0
un permis restrictif temporaire		3
un permis spécial		0
Membres inscrits au Tableau à la fin de la période détenant un permis selon la catégorie		
Physiothérapeute		4 305
Thérapeute en réadaptation physique		2 237
Inscriptions au Tableau		
Total des inscriptions		6 542
Premières inscriptions		347
Inscriptions au Tableau avec limitation ou suspension		
avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles		4
avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles		0
Radiations du Tableau selon le motif		
Non-paiement de la cotisation		413
Paieement incomplet de la cotisation		1
Décision disciplinaire (radiation temporaire)		6
Radiation à la demande du membre		2
Suspensions ou révocations de permis selon la catégorie		
	Suspensions	Révocations
Physiothérapeute	0	0
Thérapeute en réadaptation physique	0	0

The background of the page is a grayscale photograph showing the lower legs and feet of several people walking in a modern, brightly lit interior space, likely a corporate lobby or a public area. The people are in motion, creating a sense of activity and movement. The floor is made of large, light-colored tiles. The overall tone is professional and dynamic.

États financiers
31 mars 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de L'ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

J'ai vérifié le bilan de l'ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC au 31 mars 2010 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Michel Forand, *comptable agréé auditeur*

Laval, le 14 mai 2010

Résultats

	2010 Budget	2010 Réel	2009 Réel
Fonds général			
PRODUITS (Page 11)	3 841 836 \$	3 855 182 \$	3 813 580 \$
CHARGES (Pages 12 - 13)	3 719 738	3 774 874	3 640 993
Excédent des produits sur les charges	122 098 \$	80 308 \$	172 587 \$
Fonds de recherche			
PRODUITS – Cotisations et autres	– \$	65 440 \$	64 240 \$
CHARGES			
Bourses	–	73 210	89 245
Autres charges concernant le Fonds de recherche	–	755	2 953
Comité du Fonds de recherche	–	1 030	564
	–	74 995	92 762
Insuffisance des produits sur les charges	–	(9 555)	(28 522)
Fonds spécial			
CHARGES			
Honoraires professionnels	– \$	53 872 \$	53 183 \$
Insuffisance des produits sur les charges	–	(53 872)	(53 183)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	122 098 \$	16 881 \$	90 882 \$

Évolution des actifs nets

					2010	2009
	Investis en immobilisations	Réserve pour fonds de recherche	Réserve pour fonds spécial	Non affectés	Total	Total
Solde au début	163 536 \$	24 727 \$	346 817 \$	498 621 \$	1 033 701 \$	942 819 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	–	(9 555)	(53 872)	80 308	16 881	90 882
Amortissement	(52 247)	–	–	52 247	–	–
Acquisition d'immobilisations	38 221	–	–	(38 221)	–	–
Affectation d'origine interne (injection de fonds) note 3	–	–	150 000	(150 000)	–	–
Solde à la fin	149 510 \$	15 172 \$	442 945 \$	442 955 \$	1 050 582 \$	1 033 701 \$

Bilan

	2010	2009
Actif court terme		
Encaisse	- \$	5 985 \$
Dépôts à terme (note 4)	1 100 000	1 000 000
Débiteurs (note 5)	47 708	29 218
Frais payés d'avance (note 6)	14 000	20 213
	1 161 708	1 055 416
IMMOBILISATIONS (note 7)	149 510	163 535
	1 311 218 \$	1 218 951 \$
Passif court terme		
Découvert de banque	104 981 \$	- \$
Créditeurs (note 8)	119 475	130 901
Produits reportés (note 9)	36 180	54 349
	260 636	185 250
Actifs nets		
Investis en immobilisations	149 511	163 536
Grevés d'affectations internes : Fonds de recherche	15 172	24 727
Fonds spécial	442 945	346 817
Non affectés	442 955	498 621
	1 050 583	1 033 701
	1 311 218 \$	1 218 951 \$

au nom du comité exécutif


Lucie Forget, *présidente*

Isabelle Garceau, *administratrice*

Flux de trésorerie

	2010	2009
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	16 881 \$	90 882 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	52 247	54 102
	69 128	144 984
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(41 873)	58 092
	27 255	203 076
Activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	(100 000)	(57 000)
Acquisition d'immobilisations	(38 221)	(23 647)
	(138 221)	(80 647)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(110 966)	122 429
Trésorerie et équivalents de Trésorerie au début	5 985	(116 444)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	(104 981) \$	5 985 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des dépôts à terme de moins de trois mois.		
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Intérêts perçus	4 511 \$	53 621 \$

1. Statut et nature des activités

L'Ordre a été constitué en vertu du *Code des professions* sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec, le 6 juillet 1973. Sa principale activité consiste à assurer la protection du public en régissant la pratique professionnelle de ses membres. De par sa nature, l'Ordre est considéré comme un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal.

2. Budget

Les chiffres présentés dans l'état des résultats sous la colonne « Budget » couvrent le Fonds d'administration générale. Ils sont fournis à titre d'information seulement et non vérifiés.

3. Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

L'Ordre utilise la méthode de la comptabilité par fonds et applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le Fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le Fonds d'administration générale. Ce Fonds présente les actifs et les charges afférents aux immobilisations et les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds de recherche est constitué d'une portion des cotisations qui est spécifiquement désignée pour servir à récompenser les membres qui se sont distingués dans la recherche clinique. Un comité étudie les cas afin de retenir les candidats à qui des bourses et subventions seront versées à même le fonds.

Le Fonds spécial a été constitué en prévision de dépenses spéciales. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Comité administratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Comptabilisation des produits

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au cours de la période couverte qui coïncide avec la fin d'exercice et les autres produits, lorsque les services sont rendus.

Produits reportés

Les revenus reportés représentent des montants facturés pour les exercices futurs.

Les produits de formation et de congrès sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

3. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

Équipements de bureau	10 % linéaire
Équipements informatiques	20 % et 30 % linéaire
Améliorations locatives	durée restante du bail soit 10 ans

Dons reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'Ordre dépend, en partie, des services de nombreux bénévoles. Du fait que l'Ordre ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces dons ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Imputations des dépenses

Les dépenses directement reliées à une activité sont imputées à cette activité et les frais généraux sont répartis selon différentes bases.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes. L'évaluation initiale de tous les instruments financiers s'effectue à la juste valeur. Par la suite, les modes d'évaluation ultérieure sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Actif/passif financier	Catégorie	Évaluation
Encaisse et dépôts à terme	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Fournisseurs et formation continue perçus d'avance	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et passifs financiers.

Encaisse, dépôts à terme, débiteurs et fournisseurs

La valeur comptable de chaque élément correspond approximativement à sa juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances et aux autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2010

2009

4. Dépôts à terme

CPG, 0,5 % échéant le 4 juillet 2010	1 100 000 \$	
CPG, 2,5 % échu	- \$	1 000 000 \$
	1 100 000 \$	1 000 000 \$

5. Débiteurs

Annonces publicitaires et divers	- \$	1 324 \$
Taxe de vente	45 749	13 743
Intérêts courus à recevoir	1 959	14 151
	47 708 \$	29 218 \$

6. Frais payés d'avance

Assurances	3 000 \$	1 488 \$
Autres	11 000	18 725
	14 000 \$	20 213 \$

7. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Équipements de bureau	303 367 \$	214 473 \$	88 894 \$	109 523 \$
Équipements informatiques	287 668	230 511	57 157	53 057
Améliorations locatives	4 445	986	3 459	955
	595 480 \$	445 970 \$	149 510 \$	163 535 \$

8. Créditeurs

Fournisseurs	80 970 \$	106 839 \$
Salaires et charges	38 505	24 062
	119 475 \$	130 901 \$

9. Produits reportés

Formation continue perçue d'avance	30 455 \$	46 624 \$
Commandite perçue d'avance	-	2 000
Subvention perçue d'avance	5 725	5 725
	36 180 \$	54 349 \$

10. Engagements contractuels

a) En octobre 2006, l'Ordre a signé un bail pour ses locaux actuels.

En vertu du bail, l'Ordre s'est engagé à louer des bureaux jusqu'au 28 février 2018. Les loyers minimaux futurs totalisent 1 816 828 \$ excluant les frais communs qui sont estimés à 216 290 \$ pour 2010-2011. Les paiements minimums exigibles pour les cinq (5) prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

	Loyer minimum	Frais communs	Total
2010-2011	218 094	216 290	434 384
2011-2012	218 721	216 290	435 011
2012-2013	225 615	216 290	441 905
2013-2014	226 242	216 290	442 532
2014-2015	233 136	216 290	449 426
	1 121 808 \$	1 081 450 \$	2 203 258 \$

b) L'Ordre s'est engagé, en vertu d'un bail à long terme, pour la location d'un photocopieur pour une période de 48 mois se terminant le 21 mars 2012. Les versements exigibles sont de 24 828 \$ par année et ils s'élèveront à 74 484 \$ d'ici l'échéance.

11. Informations concernant le capital

L'Ordre gère une subvention pour laquelle il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Ordre s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

exercice terminé le 31 mars 2010

	2010 Budget (Non Vérifié)	2010 Réel	2009 Réel
Produits			
Cotisations des membres	2 990 000 \$	2 988 823 \$	2 939 868 \$
Revenus d'inscriptions	55 000	61 173	56 005
Formation continue	467 000	462 697	438 007
Amendes	50 000	45 918	37 070
Évaluation d'activités	7 000	6 724	6 902
Liste des membres	23 000	24 956	24 843
Commandites	1 886	1 886	-
Étude de dossiers	35 000	39 219	38 838
Congrès et symposium	131 950	131 949	111 445
Dépliants	7 500	4 219	5 592
Revenus d'intérêts	5 000	4 511	49 967
Publicité – Site web	25 000	28 998	28 771
Matériel promotionnel	500	383	1 035
Revenus d'administration	43 000	53 726	75 237
	3 841 836 \$	3 855 182 \$	3 813 580 \$

Répartition des charges par programme

Comité exécutif et conseil d'administration	127 800 \$	132 738 \$	91 528 \$
Administration générale	1 245 664	1 301 273	1 083 034
La présidence	192 803	199 136	194 917
Formation continue	557 935	562 597	514 231
Inspection professionnelle	366 253	358 636	358 679
Secrétaire générale	402 852	401 690	534 855
Bureau du syndic	294 208	283 840	295 786
Communication	395 476	400 820	405 585
Développement et soutien professionnels	126 947	126 858	162 378
Conseil de discipline	9 800	7 286	-
	3 719 738 \$	3 774 874 \$	3 640 993 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

exercice terminé le 31 mars 2010

	2010 Budget (Non Vérifié)	2010 Réel	2009 Réel
Répartition des charges par nature			
Salaires	1 522 699 \$	1 528 346 \$	1 470 793 \$
Charges sociales	167 427	170 722	163 310
Jetons de présence	113 050	110 281	91 492
Assurances	7 000	5 566	6 124
Vérification et tenue de livres	8 500	475	7 550
Frais légaux	62 470	59 574	59 641
Formateurs	276 000	273 196	248 076
Honoraires	120 500	139 557	151 722
Frais de déplacement et de séjour	180 850	170 257	147 831
Frais de télécommunication	27 000	25 674	25 218
Frais de poste	92 850	120 166	98 062
Imprimerie	20 000	24 680	22 319
Photocopies	56 250	61 605	60 954
Programme	2 600	2 589	7 490
Fournitures de bureau	20 000	21 360	23 848
Entretien et réparations	7 000	7 038	5 364
Formation du personnel	16 200	12 106	19 976
Location d'équipements et de salles	19 000	29 051	28 170
Loyer	425 000	437 049	426 363
Frais de représentation	3 000	285	2 167
Conseil interprofessionnel du Québec	20 600	20 532	20 021
Bourses et distinctions honorifiques	5 000	46	1 134
Autres charges	8 500	8 672	8 225
CSST et normes du travail	16 000	14 428	14 060
Consultants	40 000	46 991	44 052
Publicité et promotion	223 071	234 221	267 275
Experts	12 000	11 240	5 647
Physio-Québec et Physio-Info	6 000	5 545	10 880
Rapport annuel et Répertoire des membres	4 000	3 983	4 233
Amortissement des immobilisations	60 000	52 247	54 102
Intérêts et frais bancaires	23 000	23 100	22 436
Frais de congrès	95 657	95 778	62 462
Alliance canadienne	58 514	58 514	58 332
Revue de presse	-	-	1 664
	3 719 738 \$	3 774 874 \$	3 640 993 \$



7151, rue Jean-Talon Est
Bureau 1000
Anjou (Québec)
H1M 3N8

Téléphone : 514 351-2770
ou sans frais : 1 800 361-2001
Télécopieur : 514 351-2658

Courriel : physio@oppq.qc.ca
Site Web : www.oppq.qc.ca

Communications © 2010
Ordre professionnel de
la physiothérapie du Québec

Graphisme :
manon.boulais@sympatico.ca

ISSN : 1708-2110



7151, rue Jean-Talon Est
Bureau 1000
Anjou (Québec)
H1M 3N8

Téléphone : 514 351-2770
ou sans frais : 1 800 361-2001
Télécopieur : 514 351-2658

Courriel : physio@oppq.qc.ca
Site Web : www.oppq.qc.ca



Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec